



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



L'éducation
artistique et
culturelle
passe par vous.

Complémentaire de la part individuelle, la part collective du pass Culture vous permet de financer des actions d'éducation **artistique et culturelle** effectuées en groupe et encadrées par les professeurs **dès la classe de 6^e**.

Spectacles, ateliers, rencontres, expositions, visites... Consultez et réservez les offres depuis l'application ADAGE. Plus d'informations sur le pass Culture sur :

eduscol.education.fr

